

Adresse

Boulevard du Château 12 - 7800 ATH

☎ 068 26 88 85

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

SITES: www.itcb.be et www.eps-boussu-ath.be

Direction

Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

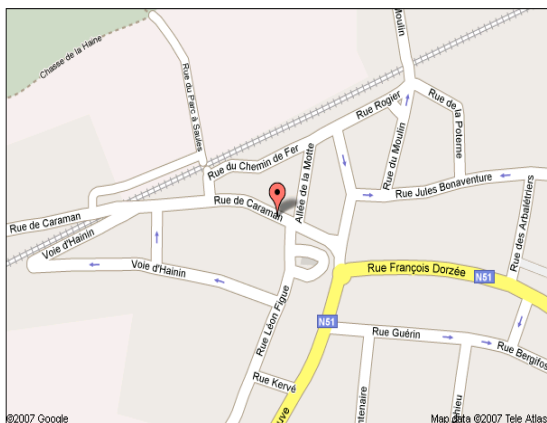
Du lundi au jeudi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions

Dès le 24 août à Boussu (du lundi au vendredi)

Le 23 août et à partir du 29 août à Ath (du lundi au jeudi)

Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale



ETUDE DES VINS

Initiation



Cette formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance approfondie des vins et du vignoble français et d'accorder ces vins à des mets.

L'étudiant sera alors capable:

- au travers d'au moins une des grandes régions vitivinicoles françaises;
 - ◇ de la localiser;
 - ◇ d'identifier et de caractériser quelques facteurs influençant la qualité du vin;
 - ◇ d'identifier, de caractériser et de hiérarchiser quelques appellations d'origine de la région;
 - ◇ d'émettre un avis cohérent sur un vin à partir d'un examen visuel, olfactif et gustatif;
 - ◇ de proposer quelques possibilités d'accord vins/mets;
- d'identifier et de caractériser une eau de vie ou une liqueur dérivée du vin.

Droits d'inscription: *71,40 € + paiement d'une somme à définir pour les dégustations

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'Awiph, les bénéficiaires du CPAS, les professeurs sous certaines conditions.

Fréquence des cours: 120 périodes

Le jeudi du 6/10/2016 au 15/06/2017 de 17h30 à 20h50

**A titre indicatif, suivant les montants pratiqués lors de l'année scolaire 2015-2016*

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription